

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 16 avril 2026 à 10h00  
« Préparation du rapport annuel de juin 2026 »

<b>Document n° 7</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Fécondité et infécondité en France : tendances, fluctuations et disparités territoriales**

*Xavier Thierry, Ined, Note de conjoncture 2025*



<https://archined.ined.fr>

# **Fécondité et infécondité en France : tendances, fluctuations et disparités territoriales**

**Note de conjoncture 2025**

**Xavier Thierry**

**Version**

Libre accès

**Licence / License**

CC Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre  
dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND)

## **POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION**

Xavier Thierry, 2025, "Fécondité et infécondité en France : tendances, fluctuations et disparités territoriales", Population (édition française) 80: 63-83. <https://doi.org/10.3917/popu.2504.006>

**Disponible sur / Available at:**

<http://hdl.handle.net/20.500.12204/VQZiLIsBE2dxyVyQuvb>



## Note de conjoncture 2025

# Fécondité et infécondité en France : tendances, fluctuations et disparités territoriales

Xavier THIERRY\*

### Résumé

En France, la fécondité diminue depuis 2011, et plus rapidement depuis 2019. La baisse a néanmoins été moins forte en 2024 qu'en 2023. L'indice conjoncturel de fécondité (1,62 enfant par femme en 2024) y est plus élevé qu'ailleurs en Europe. La proportion de femmes sans enfant a sensiblement augmenté, mais la propension à avoir un deuxième ou un troisième enfant est assez stable depuis une quinzaine d'années. Si les femmes nées entre 1975 et 1985 sont susceptibles d'avoir un peu plus de deux enfants en moyenne, ce ne sera pas le cas des générations nées au début des années 1990. Le renouvellement des générations ne sera alors plus assuré. Le niveau de fécondité, en recul sur tout le territoire, n'est pas uniforme. En règle générale, il est un peu plus élevé dans les espaces ruraux à habitat dispersé que dans les petites villes, et dans les couronnes urbaines que dans les centres très denses. Toutefois, ces contrastes généraux sont moins marqués que les différences de niveau de fécondité entre cantons ruraux ou aires urbaines nommément désignés.

### Mots-clés

conjoncture démographique, indicateurs démographiques, naissances, fécondité, rang de naissance, migration interne, espaces urbains, espaces ruraux

À quelques exceptions sous-régionales près, l'ensemble du monde est concerné par une baisse historique de la fécondité. Plus de deux tiers de la population mondiale vivent dans un pays où la fécondité se situe sous le seuil de renouvellement des générations (Nations unies, 2025). La fécondité en France suit le même mouvement depuis une dizaine d'années, bien qu'elle reste à un niveau élevé, par rapport aux autres pays occidentaux. Quelles évolutions se dessinent dans l'avenir ? Le cadre résidentiel des futurs parents est-il prégnant ?

\*Institut national d'études démographiques (Ined), F-93300 Aubervilliers, France.

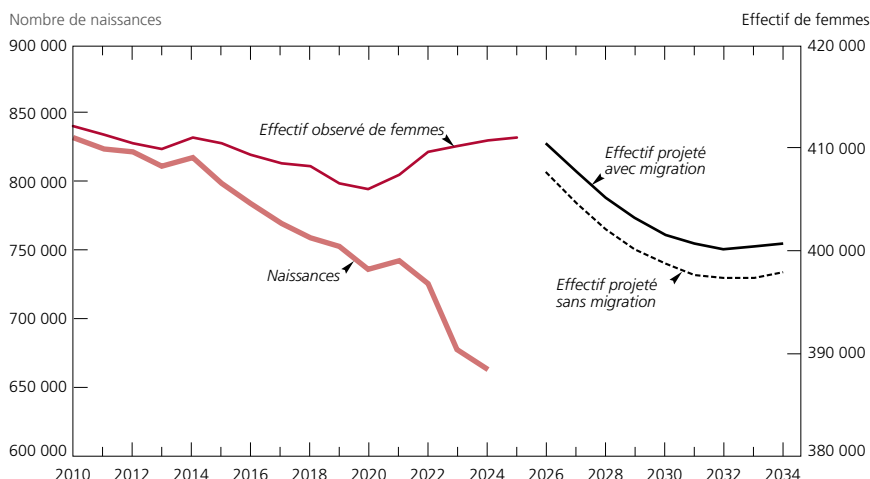
Courriel : thierry@ined.fr



## I. Des naissances toujours en baisse, mais à un rythme moindre

En 2024, 661 000 enfants sont nés en France, dont 627 000 en France hexagonale. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de naissances est inférieur à 700 000, le palier de 800 000 ayant été franchi en 2014 (figure 1). L'année 2024 s'illustre par un recul des naissances (- 2,8 %), certes moins fort qu'en 2023 (- 6,7 %), mais c'est la deuxième chute la plus importante depuis qu'a commencé, en 2011, une baisse ininterrompue de la natalité. La baisse enregistrée dépasse même légèrement celle de 2020, lors de la pandémie de Covid-19 (- 2,7 %).

Figure 1. Nombre de naissances et de femmes d'âge fécond (avec hypothèse de solde migratoire nul), 2010-2034



**Note** : L'effectif des femmes d'âge fécond correspond à la taille de la génération moyenne (somme des effectifs à chaque âge, pondérés par les taux de fécondité par âge). L'effectif entre 2026 et 2034 résulte d'une projection s'appuyant sur les probabilités de survie et les soldes migratoires par âges.

**Champ** : France entière (hors Mayotte).

**Sources** : Insee, état civil et recensement de la population ; calculs de l'auteur.

Au premier semestre 2025<sup>(1)</sup>, le nombre de naissances est encore en repli (- 2,8 % par rapport au premier semestre 2024), avec exactement la même intensité qu'en 2024. L'engouement populaire pour les jeux Olympiques de Paris pendant l'été 2024 ne s'est pas traduit par une augmentation nette des naissances en avril 2025, comme cela a pu être observé pour d'autres grands événements sportifs (Masukume *et al.*, 2024).

(1) Au moment de la rédaction de cette note, seules les naissances de janvier à juillet sont connues.

## II. La baisse de la fécondité ralentit aux âges où elle est le plus élevée

Le nombre de naissances devrait encore se réduire dans les années à venir. Le nombre de naissances sur une année dépend du nombre de femmes d'âge fécond (15-49 ans) et de leur propension à avoir des enfants (fécondité). D'une part, les jeunes de moins de 30 ans, quel que soit leur groupe social, veulent moins d'enfants : le nombre total d'enfants souhaités par les femmes a diminué de 0,6 enfant en moyenne en 20 ans (il est passé de 2,5 à 1,9 enfant) (Bouchet-Vallat et Toulemon, 2025). D'autre part, la taille de la « génération moyenne »<sup>(2)</sup> devrait légèrement fléchir dans les prochaines années, notamment à cause de l'arrivée aux âges de fécondité maximale (30-34 ans) des générations moins nombreuses nées entre 1993 et 1997. En 2025, elle s'établit à environ 410 000 femmes et elle ne serait que de 400 000 en 2034 (- 2,5 %), si l'on intègre un solde migratoire positif. Toutefois, l'arrivée aux âges de pleine fécondité des générations nées lors du rebond de la natalité au passage de l'an 2000 ralentit cette diminution dans les prochaines années. D'autre part, le niveau du solde migratoire fixé dans les projections de l'Insee (2021) ne relève pas substantiellement le nombre total de femmes susceptibles d'avoir des enfants<sup>(3)</sup> (figure 1).

La population féminine a légèrement augmenté depuis 2020. La baisse de la natalité en 2024 est donc avant tout liée à une diminution de la fécondité du moment, mesurée par l'indice conjoncturel de fécondité (ICF)<sup>(4)</sup>. En 2024, l'ICF est de 1,62 enfant par femme pour la France entière et de 1,59 en France hexagonale (Thélot, 2025). Il s'agit d'un minimum depuis que les chiffres existent (première guerre mondiale mise à part) puisqu'inférieur au point le plus bas de 1993 (1,66 en France hexagonale). La fécondité du moment a diminué de 0,41 enfant par femme depuis 2010 (l'ICF était alors de 2,03 enfants par femme). Depuis 2019, la baisse est plus forte (- 13 %) qu'elle ne l'a été entre 2010 et 2019 (- 8 %). L'année 2024, et probablement 2025, s'inscrit donc dans ce rythme de baisse accentuée.

Sur les cinq dernières années (à l'exception de 2021, année post-Covid-19), la baisse de la fécondité a concerné tous les âges jusqu'à 40 ans. Mais, alors qu'entre 2021 et 2023, le recul était plus prononcé à 30-34 ans qu'à 25-29 ans, c'est l'inverse qui s'est produit en 2024 : la fécondité a moins baissé à 30-34 ans (- 12 ‰) qu'à 25-29 ans (- 17 ‰) (tableau 1).

La fécondité est quasi stable après 40 ans (103 pour 1 000 en 2019 et 2024, soit 1 naissance annuelle pour 10 femmes). Les courbes de fécondité 2023 et

(2) Il s'agit de l'effectif moyen des générations féminines d'âge fécond (Calot, 1984), soit la moyenne pondérée des effectifs de femmes de 15-49 ans, les coefficients de pondération étant les taux de fécondité par âge.

(3) Les effectifs de cette « génération moyenne » entre 2026 et 2034 résultent d'une projection appliquant à la population féminine en 2025 les probabilités de survie et les soldes migratoires par âges.

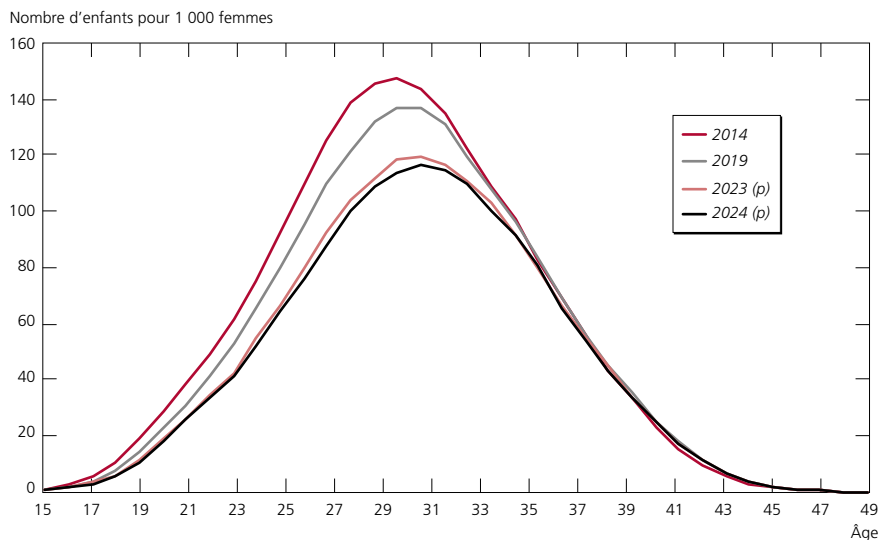
(4) C'est le nombre d'enfants qu'aurait une femme qui, à chaque âge de sa vie, présenterait la fécondité des femmes de 15 à 49 ans pour l'année en cours.

**Tableau 1. Évolution de la fécondité féminine par groupe d'âges de 2019 à 2024**

Âge atteint	Somme des taux par groupes d'âges (pour 1000 femmes)						Variation absolue				
	2019	2020	2021	2022 (p)	2023 (p)	2024 (p)	2019-2020	2020-2021	2021-2022 (p)	2022-2023 (p)	2023-2024 (p)
Moins de 20 ans	28	26	24	24	23	21	-2	-2	0	-1	-2
20-24 ans	212	201	188	185	176	170	-11	-13	-3	-9	-6
25-29 ans	537	520	510	496	454	437	-17	-10	-14	-42	-17
30-34 ans	632	621	638	614	568	556	-11	17	-24	-46	-12
35-39 ans	350	347	361	355	337	335	-3	14	-6	-18	-2
40-44 ans	96	95	96	98	93	94	-1	1	2	-5	1
45 ans et plus	7	7	7	8	8	9	0	0	1	0	1
<b>Total (ICF*)</b>	<b>1,86</b>	<b>1,82</b>	<b>1,82</b>	<b>1,78</b>	<b>1,66</b>	<b>1,62</b>	<b>-0,05</b>	<b>0,01</b>	<b>-0,04</b>	<b>-0,12</b>	<b>-0,04</b>
<b>Âge moyen</b>	<b>30,7</b>	<b>30,8</b>	<b>30,9</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>31,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,1</b>

(p) : Données provisoires.  
 \*ICF : Indicateur conjoncturel de fécondité (somme des taux de fécondité par groupe d'âges) exprimé en nombre moyen d'enfants pour une femme.  
 Champ : France entière.  
 Sources : Insee, état civil et recensement ; calculs de l'auteur.

**Figure 2. Taux de fécondité féminine par âge en 2014, 2019, 2023, 2024**



(p) : Données provisoires.

Champ : France entière.

Source : Insee, état civil et recensement.

2024 ne sont décalées que légèrement à ces âges (figure 2). L'âge moyen des mères continue ainsi d'augmenter avec + 0,1 an en 2024, s'établissant à 31,1 ans (celui des pères est de 34 ans).

### III. La France, seul pays de l'Union européenne dont la fécondité actuelle assure le renouvellement des générations, mais plus pour longtemps

Depuis une quarantaine d'années, la France est dans le peloton de tête des pays de l'Union européenne (UE) en matière de fécondité. Au milieu des années 1980, elle était devancée par l'Irlande seulement (2,49 enfants par femme, contre 1,82 en France en 1985), à laquelle se sont joints, au début des années 1990, le Royaume-Uni et le Danemark. Avec la remontée de l'ICF entre 1993 et 2010, la France s'est détachée du groupe constitué par la majorité des pays européens et a repris la deuxième position derrière l'Irlande. Depuis de nombreuses années, la fécondité baisse en Europe, cette diminution ayant débuté au début des années 2010 dans les pays nordiques. La France n'a rejoint ce mouvement de baisse qu'au milieu de la décennie 2010, prenant la première place au classement jusqu'en 2022 (à égalité avec la Bulgarie et loin devant l'Irlande et les autres pays nordiques). Les pays où la fécondité était déjà basse (en Europe de l'Est, Allemagne, Autriche, Grèce) n'ont pas connu de fléchissements aussi prononcés (pour un approfondissement des comparaisons européennes, voir Breton *et al.*, 2024) (figure 3).

Le calendrier (l'âge moyen au premier enfant) de la fécondité française est plus précoce que dans la majorité des pays européens. C'est principalement à l'Est de l'Europe qu'il est le plus précoce (environ 27 ans en Bulgarie, Roumanie et Slovaquie) et au Sud qu'il est le plus tardif (entre 31 et 32 ans en Espagne, Italie et Grèce).

Les femmes nées en 1974, ayant atteint 50 ans en 2024, ont eu 2,02 enfants en moyenne. C'est légèrement moins que le seuil de strict renouvellement des générations (2,06). La génération 1963 est la dernière à avoir dépassé ce seuil. La descendance finale des femmes nées en 1985 est facile à estimer car les naissances après 40 ans sont peu nombreuses (elles en ont déjà 1,95). Si l'on suppose que dans les dix années à venir, elles aient la même fécondité à 40-49 ans que les femmes de ces âges en 2024, leur descendance finale sera égale à 2,05 enfants. La fécondité des générations 1960-1987 a donc été stable (entre 2,0 et 2,1). Ce niveau n'est pas historiquement bas si on le compare à celui des femmes nées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 4).

La mesure longitudinale (descendance des femmes nées une année donnée) varie de façon moins ample que la mesure transversale (indice conjoncturel pour une année de calendrier) : le niveau de cette dernière, et donc sa tendance, dépendent à la fois de l'évolution de la descendance finale des générations (DF)

Figure 3. Indice conjoncturel de fécondité dans une sélection de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

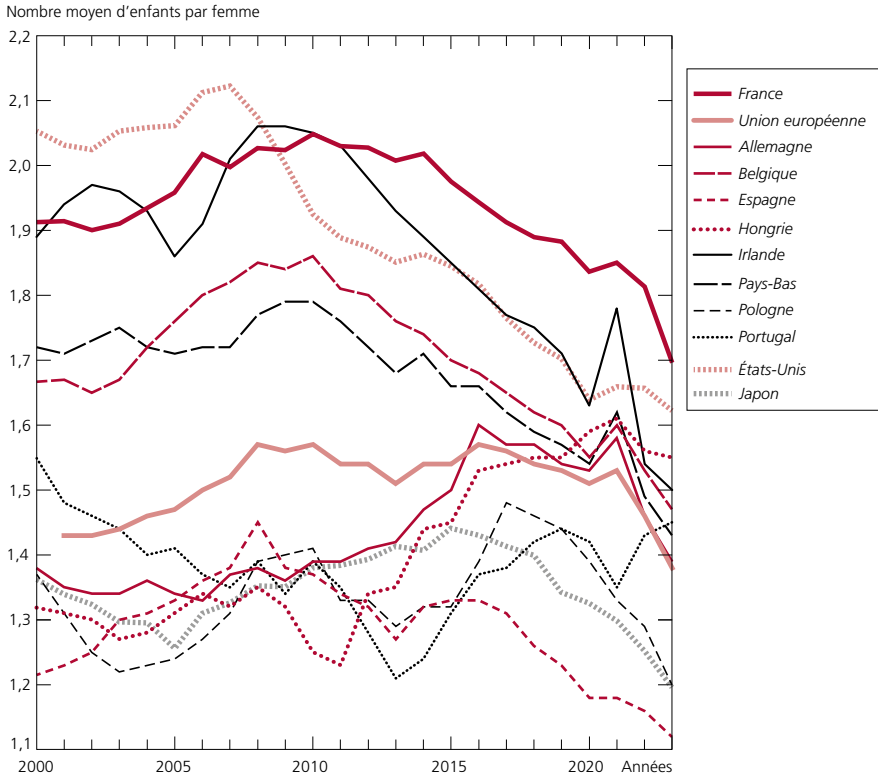
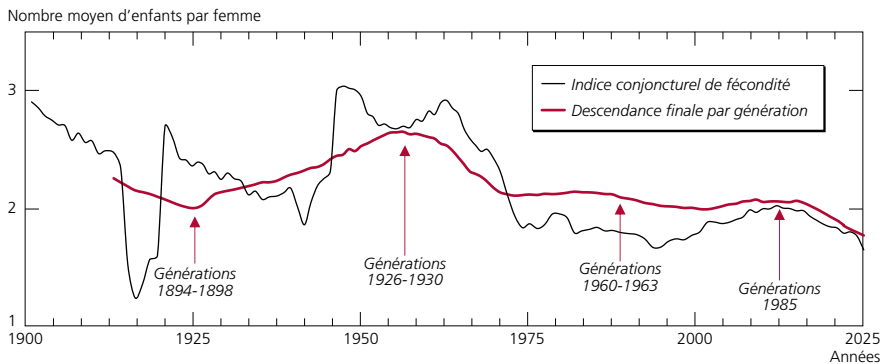


Figure 4. Descendance finale des générations et indice conjoncturel de fécondité



Note : Afin d'appréhender l'évolution concomitante de la mesure transversale (naissances observées une année donnée) et de la mesure longitudinale (naissances issues d'une génération donnée), on décale le placement de la descendance finale sur l'échelle des abscisses du nombre d'années de l'âge moyen à la maternité.

Champ : France hexagonale.

Source : Calculs de l'auteur et estimation pour les générations 1985-1995 (Bouchet-Vallat et Toulemon, 2025).

et de l'âge à la fécondité. En 1990-2024, l'ICF a varié de  $\pm 0,40$  enfant entre son point le plus haut et son point le plus bas, mais la descendance des générations correspondantes a oscillé de seulement  $\pm 0,08$ <sup>(5)</sup>. Depuis un demi-siècle, l'ICF demeure inférieur à la DF du fait d'un constant recul du calendrier de la fécondité depuis les générations des années 1950, le report des naissances à des âges plus élevés entraînant mécaniquement une sous-estimation de cet indice. La première moitié du  $xx^e$  siècle se caractérisait plutôt par la situation inverse avec un ICF supérieur à la DF. La raison en est qu'à cette époque, les femmes avaient leurs enfants à des âges plus jeunes. L'ICF a aussi été perturbé par les guerres, empêchant la formation et l'agrandissement des familles : en 1915-1918, il a plongé à un niveau très inférieur (1,6) à celui de la descendance finale des générations correspondantes (2,1). La paix revenue, il s'est ensuivi un vif rattrapage de la natalité, le nombre moyen d'enfants s'élevant à 2,7 en 1920 et à 3,0 en 1947. Porté par le baby-boom, il est resté supérieur à 2,5 jusqu'en 1971.

Quel sera le comportement des générations postérieures à 1985 dans les dix prochaines années ? Une projection récente de divers scénarios d'évolution de la fécondité par âge conclut à une baisse de la DF dans tous les scénarios (Bouchet-Vallat et Toulemon, 2025). Pour la génération 1995, la DF pourrait être comprise entre 1,60 et 1,94, contre plus de 2 actuellement.

Avec une DF légèrement supérieure à deux enfants par femme, la France est le seul pays de l'UE dont le renouvellement est assuré jusqu'aux générations du milieu des années 1980 (Breton *et al.*, 2024). Dans plus de la moitié des pays (16 sur 27), la DF de la génération 1979 sera inférieure à 1,7 enfant. La situation actuelle est le prolongement d'une lente érosion de la fécondité, amorcée avec les générations 1940 et 1950. Aucun pays n'a enregistré de remontée significative dans les générations suivantes.

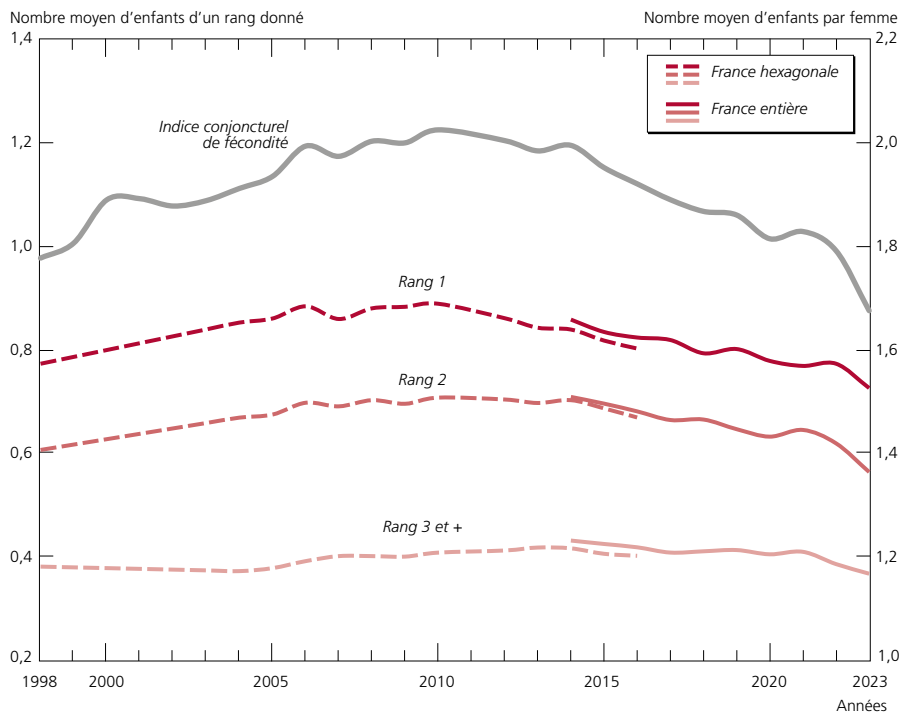
#### **IV. Une forte poussée d'infécondité conjuguée à une stabilité de la probabilité d'avoir un deuxième enfant**

Une autre particularité historique de la fécondité française est la faible proportion de femmes sans enfant. Si la fécondité en France reste proche du niveau de remplacement des générations, c'est aussi dû à des naissances de rang 3 et plus, plus fréquentes qu'ailleurs. La décomposition de l'indice conjoncturel en fonction du rang des naissances est donc instructive sur la possible persistance de ce modèle français<sup>(6)</sup> (figure 5).

(5) On représente ces deux indices sur une même figure en décalant la valeur de la DF du nombre d'années correspondant à l'âge moyen à la maternité. Ainsi le niveau de la DF de la génération 1885 ayant eu ses enfants en moyenne à 28 ans, est placé à l'endroit de l'ICF de l'année 1913.

(6) Les statistiques d'état civil selon le rang de naissance des enfants n'étant pas fiables, la décomposition par rang est effectuée selon la méthode dite du décompte des enfants au foyer, âgés de moins de 1 an lors des recensements. Grâce aux estimations ainsi faites par l'Insee et mises à disposition sur le site d'Eurostat, nous avons prolongé jusqu'à l'année 2023 les résultats antérieurs produits par divers auteurs (récapitulés dans Breton *et al.*, 2019).

Figure 5. Décomposition de l'indice conjoncturel selon le rang de naissance



Sources : 1998 à 2010 (Davie et Niel, 2012), 2012-2016 (Breton, 2019), 2014 à 2023 (calculs de l'auteur).

Ces statistiques permettent de calculer une probabilité annuelle théorique de n'avoir aucun enfant suivant l'hypothèse selon laquelle les femmes auraient, tout au long de leur vie féconde, les mêmes comportements que ceux observés l'année donnée dans trente-cinq générations d'âges féconds successifs<sup>(7)</sup>. Dans la génération fictive de 2023, 73 % des femmes de 15 à 50 ans ont au moins un enfant ( $a_0$ ), ce qui signifie que 27 % de femmes n'auraient pas d'enfant (tableau 2a). L'infécondité « du moment » a doublé puisque cette proportion n'atteignait que 14 % en 2012. Une fois le premier enfant né, la fréquence d'un deuxième enfant (de rang 2,  $a_1$ ) est assez stable comparée à la probabilité d'avoir un tout premier enfant ( $a_0$ ) : environ huit mères d'un premier enfant sur dix, auraient un deuxième enfant (79 % en 1998, 82 % en 2012, 78 % en 2023). Le passage à une famille encore plus grande a également bien résisté : l'arrivée d'un troisième enfant ( $a_2$ ) est plus fréquente en 2023 (41 %) qu'en 2004 (37 %). Un autre élément à prendre en compte est la quasi-stabilité, entre 2013 et 2023, des

(7) Cependant, cette probabilité est particulièrement sensible aux « effets de calendrier » (arrivée plus tardive du premier enfant) et pronostique donc mal l'infécondité des générations futures. En effet, les femmes devenues mères pour la première fois en 2023 appartiennent à une trentaine de générations, chacune ayant avancé différemment dans son parcours fécond. Les plus âgées ont eu leurs enfants tôt, elles ont donc déjà eu leur premier enfant et sont peu nombreuses à en mettre un au monde désormais. Les plus jeunes, au contraire, retardent davantage leur entrée en maternité. Il en résulte un déficit de naissances de rang 1.

intervalles intergénéraliques (délai entre naissances), alors que l'âge au premier enfant a glissé de + 0,8 an (Pointet, 2025). C'est donc plutôt vers la fécondité de rang 1 qu'il faut se tourner pour comprendre les ressorts de la baisse générale.

La stabilité de la probabilité d'avoir un deuxième enfant a pour corollaire une proportion constante de femmes mères d'un enfant unique (17 % en 1998, 16 % en 2012 et 2023) (tableau 2b). Avoir deux enfants est la situation la plus fréquente (33 % des femmes en 2023) mais cette proportion a baissé (43 % des femmes en 2012). En 2023, les femmes sont, pour près d'un quart d'entre elles (23 %), mères d'au moins trois enfants. Elles sont certes désormais moins nombreuses que les femmes sans enfant (27 %), mais leur part baisse relativement peu (25 % en 2004).

**Tableau 2a. Probabilité d'avoir un premier enfant ou un enfant supplémentaire (pour 100 femmes)**

Année	1998	2004	2012	2014	2017	2020	2023
Premier enfant ( $a_0$ )	77	85	86	86	82	78	73
Deuxième enfant ( $a_1$ )	79	79	82	82	81	81	78
Troisième enfant ( $a_2$ )	42	37	39	41	41	42	41
Quatrième enfant ( $a_3$ )	–	–	–	48	49	50	57

*Notes* : Les indices présentés ici découlent des composantes de la fécondité par rang (figure 5). Ainsi la probabilité  $a_0$  est la division de la composante de rang 1 par la composante de rang 0 ; la probabilité  $a_1$  est la division de la composante de rang 2 par la composante de rang 1.

*Champ* : France hexagonale jusqu'en 2012, France entière à partir de 2014.

*Sources* : Insee, état civil et recensement ; calculs de l'auteur.

**Tableau 2b. Répartition des femmes selon le nombre d'enfants (en %)**

Année	1998	2004	2012	2014	2017	2020	2023
Sans enfant	23	15	14	14	18	22	27
Un enfant	17	18	16	15	16	15	16
Deux enfants	35	42	43	42	39	36	33
Trois enfants ou plus	26	25	28	29	27	27	23
Total	100	100	100	100	100	100	100

*Lecture* : En 2023, 73 % des femmes de 15-49 ans auraient un premier enfant si elles se conformaient tout au long de leur vie aux comportements du moment ; 78 % des mères d'un premier enfant en auraient un deuxième ( $a_1$ ), 41 % des mères de deux enfants en auraient un troisième ( $a_2$ ).

*Notes* : La répartition des femmes selon le nombre d'enfants est la combinaison de ces probabilités. Ainsi, on obtient la part des femmes ayant deux enfants exactement en multipliant la probabilité d'avoir un premier enfant par celle d'en avoir un deuxième, ainsi que par la probabilité de ne pas avoir un troisième enfant (ne pas avoir de troisième enfant) :  $a_0 \times a_1 \times (1 - a_2)$ .

*Champ* : France hexagonale jusqu'en 2012, France entière à partir de 2014.

*Sources* : 1998 à 2004 (Davie et Niel, 2012) ; 2012 (Breton 2019) ; 2014 à 2023 (calculs de l'auteur d'après des données Eurostat).

## V. Les couples vivant ou déménageant en zones moins densément peuplées ont plus d'enfants

Les écarts de fécondité entre départements se sont accrus durant les quinze dernières années, alors qu'ils convergeaient depuis la fin du baby-boom (Aerts, 2013)<sup>(8)</sup>. Les départements à plus faible fécondité en 2024 sont la Corse du Sud (1,13 enfant par femme) et Paris (1,26), ceux où elle est le plus élevée (hors outre-mer) sont la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise (2,02 enfants par femme). Aux deux extrêmes se trouvent donc des départements urbains.

En réalité, il faut dépasser cet échelon administratif pour constater que la fécondité en milieu rural est toujours supérieure à celle des espaces urbains<sup>(9)</sup>. Plus qu'elle ne révèle une franche opposition ville/campagne, la fécondité varie graduellement selon l'éloignement du centre des pôles urbains importants (Daguet, 2021). Il en va ainsi pour trois raisons<sup>(10)</sup> :

1. Des différences dans la composition sociodémographique (les jeunes adultes, étudiants ou en début de vie active sont proportionnellement surreprésentés en ville) (Kulu et Washbrook, 2014).
2. Des effets de contextes (les conditions de vie urbaine sont moins favorables à la réalisation des intentions de fécondité, notamment en raison de plus grandes aspirations et opportunités professionnelles des femmes) (Riederer et Buber-Ennser, 2019).
3. Des mécanismes de sélection (les couples avec enfant vivant dans les zones très denses tendent à déménager pour un logement plus grand et moins coûteux dans les couronnes)<sup>(11)</sup>.

Sur la base des données millésimées 2021, les femmes des communes les plus rurales ont 0,23 enfant de plus que celles des grands centres urbains (et trois ans plus tôt), mais seulement 0,13 de plus que celles des ceintures ou centres urbains intermédiaires (deux ans plus tôt)<sup>(12)</sup>.

(8) Le coefficient de variation des cent indices départementaux est passé de 10,1 % en 2010 à 13,3 % en 2024.

(9) Je remercie Charline Maltat (université de Strasbourg) qui a réalisé l'ensemble des traitements statistiques dont les résultats sont exposés ci-après.

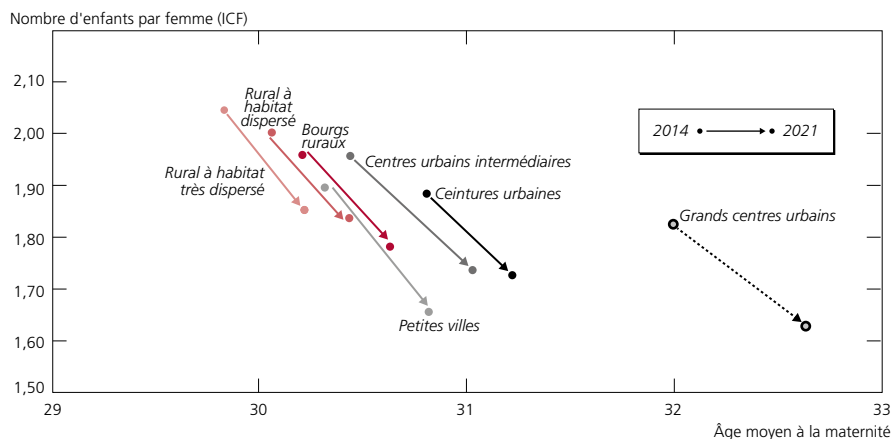
(10) Pour plus de détails sur ces trois hypothèses, lire Riederer et Beaujouan, 2024 ; Kulu et Boyle, 2009 ; ainsi que Lutz *et al.*, 2006.

(11) Afin de limiter en partie ce biais, on calcule les indices de fécondité correspondant au lieu de résidence des femmes au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente (par exemple au 01/01/2022 pour l'enquête annuelle de mars 2023), de manière à prendre en compte un éventuel déménagement dans la période qui entoure l'arrivée de l'enfant, puisque la méthode d'estimation indirecte de la fécondité ici mise en œuvre (« décompte des enfants au foyer ») comptabilise les enfants jusqu'à 12 mois (nés entre le 01/03/n-1 et le 01/03/n).

(12) La distinction entre rural et urbain repose sur la grille communale de densité (<https://www.insee.fr/fr/information/8571524>) qui, partant d'un découpage territorial à l'échelle de carreaux de 1 km<sup>2</sup>, caractérise en sept modalités le degré de densité de chaque commune (D'Alessandro *et al.*, 2021) (voir encadré dans la vue d'ensemble de cette conjoncture par Barbieri, 2025).

Le recul de la fécondité ces dernières années a-t-il eu lieu au même rythme dans tous les territoires ? Entre 2014 et 2021, la baisse a été un peu plus forte dans les petites villes (– 13 %), les centres de densité intermédiaire et les grands centres urbains (– 11 %), que dans les ceintures urbaines (– 8 %) et en milieu rural (– 8 %) (figure 6). Partout, le calendrier de la fécondité est reporté à des âges plus avancés (hausse de 8 mois de l'âge moyen à la maternité dans les grands centres urbains, hausse de 5 mois dans les communes rurales).

Figure 6. Fécondité (ICF) selon le degré de densité en 2014 et 2021



Notes : L'ICF est mesuré sur le lieu de résidence au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédant celle du recensement et avec la méthode de décompte des enfants au foyer (Tomkinson et Breton, 2016 ; Breton *et al.*, 2020).

Le millésime 2014 inclut les cinq enquêtes de recensement 2012-2016 ;

le millésime 2021 inclut les enquêtes 2018-2020, 2022 et 2023.

Champ : France (hors Mayotte).

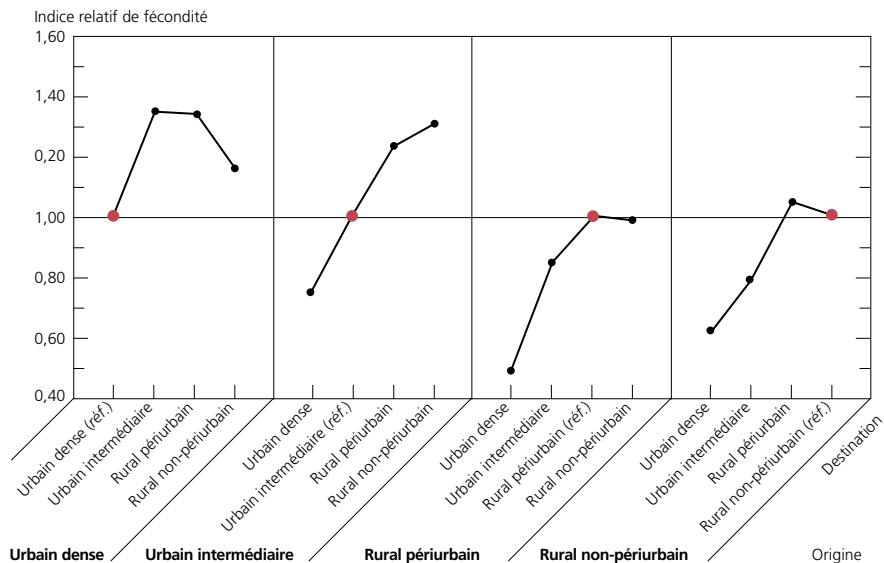
Source : Insee, recensement de la population 2021.

Les niveaux de fécondité sont associés à la mobilité résidentielle des parents au cours des douze derniers mois (figure 7). Pour ceux qui ont quitté un grand centre urbain au profit d'un espace un peu moins dense (urbain intermédiaire ou rural périurbain), la fécondité a augmenté d'un peu plus de 30 %. Il en va de même pour ceux qui habitaient initialement un centre urbain intermédiaire et sont partis vivre dans un espace rural non périurbain (+ 31 %). À l'inverse, la fécondité des femmes rurales ayant effectué une mobilité vers un espace plus dense est moindre que celles qui y vivent toujours (– 49 % pour une transition du rural périurbain vers l'urbain dense). Ce fort lien entre ces deux phénomènes pourrait s'être renforcé durant les années post-Covid-19, les migrations résidentielles des adultes en âge de procréer vers les aires périurbaines moins peuplées étant plus fréquentes en 2021 qu'en 2019 (Brutel, 2023).

Ces résultats épousent une approche dite « catégorielle » qui distingue des types d'espaces (plus ou moins ruraux/urbains), quelle que soit leur localisation géographique. Pour une meilleure compréhension de la réalité des territoires, il est possible d'adopter une autre approche, dite « nominale », afin

de décrire les variations locales de fécondité ciblant des lieux nommément désignés, en ville (sélection des grandes agglomérations) et à la campagne (cantons ruraux).

Figure 7. Indice relatif de fécondité selon le type de mobilité au cours des douze derniers mois (2021)



**Lecture** : La fécondité différentielle des femmes qui vivaient en centre urbain dense au 1er janvier de l'année précédant le recensement et qui ont déménagé en centre urbain de densité intermédiaire, est supérieure de + 35 % à celle des sédentaires (habitant le même type d'espace au cours des 12 derniers mois). La fécondité de ces dernières (groupe de référence) est indiquée par un point rouge correspondant à une valeur égale à 1.

**Champ** : France (hors Mayotte).

**Source** : Insee, recensement de la population 2021.

## VI. La fécondité des cantons ruraux et des grandes agglomérations : des réalités plurielles

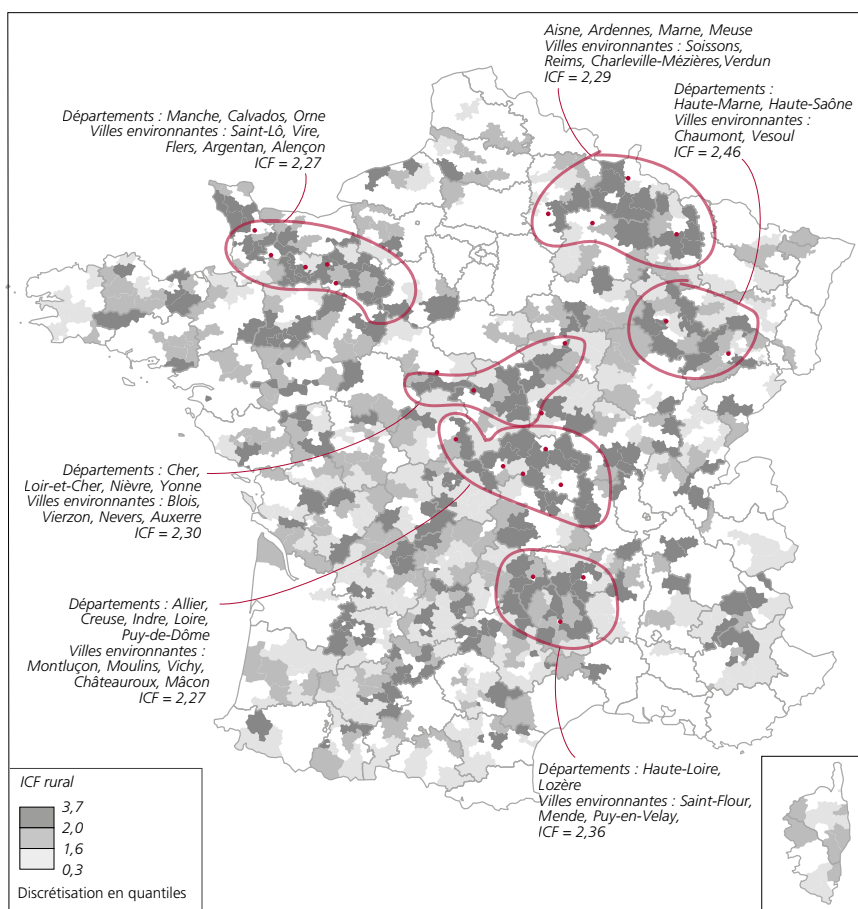
La fécondité rurale est examinée à l'échelon cantonal<sup>(13)</sup>. Un canton est considéré comme rural si l'ensemble de ses communes constitutives le sont<sup>(14)</sup>. Les indices de fécondité des cantons ruraux sont plus contrastés que les indices des cantons plus urbains. Il n'existe donc pas un mode de vie rural qui inspirerait un type de fécondité uniforme sur le territoire. La cartographie révèle une mosaïque désordonnée, sans cohérence régionale, de basse et haute fécondité entre cantons proches. À cheval sur plusieurs départements, six amas d'une dizaine de cantons contigus où la fécondité est d'au moins 2 enfants par femme, sont néanmoins repérables. Ils sont situés en Champagne, en Lorraine,

(13) À la différence du canton, le « canton-ou-ville » (ou pseudo-canton) est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. La taille moyenne est de 25 000 habitants.

(14) Parmi les 2 028 cantons du territoire national, 623 sont ruraux.

au sud de la Normandie, au sud du Bassin parisien, et au nord et au sud de l'Auvergne. Ces petits territoires sont localisés sur la carte par les villes moyennes alentours (figure 8). Ils se superposent à la « diagonale du vide » (espaces peu peuplés) traversant la France du sud-ouest au nord-est (Oliveau et Doignon, 2016). Des études monographiques seraient nécessaires pour comprendre ce qui se joue dans ces territoires singuliers.

Figure 8. Fécondité dans les cantons ruraux (2021)



\*Un canton rural est un canton dont toutes les communes sont rurales. Les cantons blancs ne sont pas ruraux.

**Note :** Les espaces entourés en rouge correspondent à des groupes d'une dizaine cantons contigus où la fécondité excède deux enfants par femme. Les points rouges indiquent les villes moyennes voisines de ces cantons, de manière à situer ces petits territoires ruraux (sans dénomination officielle).

**Source :** Insee, recensement de la population 2021.

La fécondité urbaine est examinée pour chaque agglomération d'au moins 200 000 habitants (aire d'attraction des villes, voir encadré dans la vue d'ensemble de cette conjoncture par Barbieri, 2025). Les disparités de fécondité entre les cinquante-huit agglomérations de cette taille sont très grandes mais

elles ne sont pas corrélées à la proportion d'immigrés. Les cinq agglomérations les moins fécondes sont Bayonne (1,40 enfant par femme), au dernier rang, précédée de Metz, Dijon, Nancy (1,42) et Poitiers (1,43). Les cinq agglomérations les plus fécondes sont Saint-Pierre de la Réunion (1,99) au premier rang, suivie du Mans (1,96), Saint-Denis de la Réunion (1,89), Dunkerque (1,86) et Le Havre (1,82). Comme pour la fécondité rurale, la fécondité urbaine ne se résume pas en une valeur moyenne (tableau 3).

Outre cet indice général, deux mesures ont été calculées dans des sous-groupes, d'une part chez les femmes nées dans le reste de l'espace français et venues vivre dans l'agglomération considérée (« entrantes »), d'autre part chez les femmes nées dans l'agglomération, puis parties vivre ailleurs en France

**Tableau 3. Fécondité dans les grandes aires urbaines et degré d'attractivité familiale (2021)**

Rang <sup>(1)</sup>	Commune-centre	Indice général de fécondité <sup>(2)</sup>	Écart de fécondité (entrantes – sortantes)
<i> Groupe A1 : aires attractives </i>			
28	Anancy	1,68	0,21
11	Avignon	1,74	0,38
<b>4</b>	<b>Dunkerque</b>	1,86	0,33
51	Lausanne*	1,47	0,27
<b>2</b>	<b>Le Mans</b>	1,96	0,34
7	Lens – Liévin	1,81	0,26
22	Luxembourg*	1,70	0,29
6	Nîmes	1,81	0,22
21	Pau	1,70	0,29
31	Troyes	1,67	0,21
9	Valenciennes*	1,77	0,33
<i> Groupe A2 : aires plutôt attractives </i>			
<b>13</b>	<b>Annemasse*</b>	1,73	0,14
30	Brest	1,68	0,03
38	Caen	1,63	0,08
16	Chambéry	1,71	0,07
20	Clermont-Ferrand	1,70	0,09
43	La Rochelle	1,55	0,16
25	Lorient	1,69	0,09
23	Mulhouse	1,70	0,15
17	Nantes	1,71	0,04
<b>10</b>	<b>Orléans</b>	1,76	0,02
32	Perpignan	1,67	0,10
34	Reims	1,66	0,02
<b>12</b>	<b>Saint-Nazaire</b>	1,73	0,14
39	Toulon	1,61	0,05
27	Valence	1,69	0,05

Tableau 3 (suite). Fécondité des grandes aires urbaines et degré d'attractivité familiale (2021)

Rang <sup>(1)</sup>	Commune-centre	Indice général de fécondité <sup>(2)</sup>	Écart de fécondité (entrantes – sortantes)
<i> Groupe B1 : aires non attractives </i>			
36	Angers	1,65	-0,20
<b>53</b>	<b>Besançon</b>	1,44	-0,23
49	Fort-de-France	1,49	-0,22
5	Le Havre	1,82	-0,39
35	Limoges	1,65	-0,23
48	Montpellier	1,50	-0,30
<b>55</b>	<b>Nancy</b>	1,42	-0,20
<b>54</b>	<b>Poitiers</b>	1,43	-0,29
3	Saint-Denis (La Réunion)	1,89	-0,21
26	Saint-Louis (Bâle)*	1,69	-0,31
<i> Groupe B2 : aires plutôt non attractives </i>			
33	Aix-Marseille	1,67	-0,03
19	Amiens	1,71	-0,07
<b>58</b>	<b>Bayonne*</b>	1,40	-0,05
<b>52</b>	<b>Bordeaux</b>	1,45	-0,15
40	Cannes – Antibes	1,60	-0,06
<b>56</b>	<b>Dijon</b>	1,42	-0,06
37	Grenoble	1,64	-0,18
44	Les Abymes	1,53	-0,18
14	Lille	1,72	-0,14
24	Lyon	1,69	-0,11
<b>57</b>	<b>Metz</b>	1,42	-0,04
41	Nice	1,57	-0,18
29	Paris	1,68	-0,04
50	Quimper	1,48	-0,16
42	Rennes	1,56	-0,11
18	Rouen	1,71	-0,07
15	Saint-Brieuc	1,72	-0,12
8	Saint-Étienne	1,80	-0,01
1	Saint-Pierre (La Réunion)	1,99	-0,06
46	Strasbourg*	1,50	-0,11
47	Toulouse	1,50	-0,09
45	Tours	1,52	-0,03

<sup>(1)</sup> Classement décroissant du nombre moyen d'enfants par femme dans les cinquante-huit grandes aires. En gras : agglomérations les plus ou les moins fécondes du classement.

<sup>(2)</sup> La fécondité est exprimée en nombre moyen d'enfants par femme, le lieu de résidence retenu étant celui au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédant celle du recensement.

\* Aire à cheval sur une frontière avec un pays limitrophe.

**Notes :** Le degré d'attractivité est déduit de l'écart (en valeur absolue) de fécondité entre les femmes « entrantes » et les femmes « sortantes » : une aire est considérée comme attractive si la fécondité des entrantes est supérieure à celle des sortantes, et comme non attractive dans le cas inverse.

Entrantes : femmes nées ailleurs (en France) que dans l'agglomération et y vivant l'année précédant le recensement.

Sortantes : femmes nées dans l'agglomération et vivant ailleurs en France.

**Champ :** France (hors Mayotte), aires d'au moins 200 000 habitants.

**Source :** Insee, recensement de la population 2021.

(« sortantes »)<sup>(15)</sup>. L'écart de fécondité entre ces deux sous-groupes permet de catégoriser les agglomérations comme suit :

- lorsque les « entrantes » ont une fécondité (significativement) supérieure aux « sortantes », l'aire est considérée comme « familialement attractive » (au seuil d'un écart d'au moins 0,2 enfant) (groupe A1) ;
- lorsque les « sortantes » ont une fécondité supérieure à celles des « entrantes », l'aire est considérée comme non attractive (également au seuil de 0,2) (groupe B1) ;
- lorsque l'écart de fécondité entre les deux groupes est faible, l'aire est considérée comme plutôt attractive (intervalle compris entre 0 et + 0,2 enfant en faveur des entrantes) (groupe A2), ou plutôt pas attractive (entre - 0,2 et 0) (groupe B2).

Cette classification des parcours individuels de mobilité résidentielle entre la naissance de la femme et la mise au monde d'un enfant n'indique pas un lien strict de causalité de la mobilité sur les comportements féconds, la femme ayant pu entrer dans l'agglomération ou en sortir bien avant l'âge fécond (sans qu'il soit possible de dater l'année de la mobilité). De plus, les raisons de l'installation dans l'agglomération ou de départ à l'âge adulte sont inconnues et peuvent être sans rapport avec des logiques familiales. Enfin, la méthode d'estimation de la fécondité à partir du recensement souffre de biais (sous-déclaration des très jeunes enfants) qui peuvent varier d'une zone à l'autre (Davie et Mazuy, 2010). Cette comparaison des niveaux de fécondité des entrantes et des sortantes fait apparaître des situations socio-économiques locales contrastées entre les groupes A1 et B1 qui mériteraient d'être développées dans des études ultérieures.

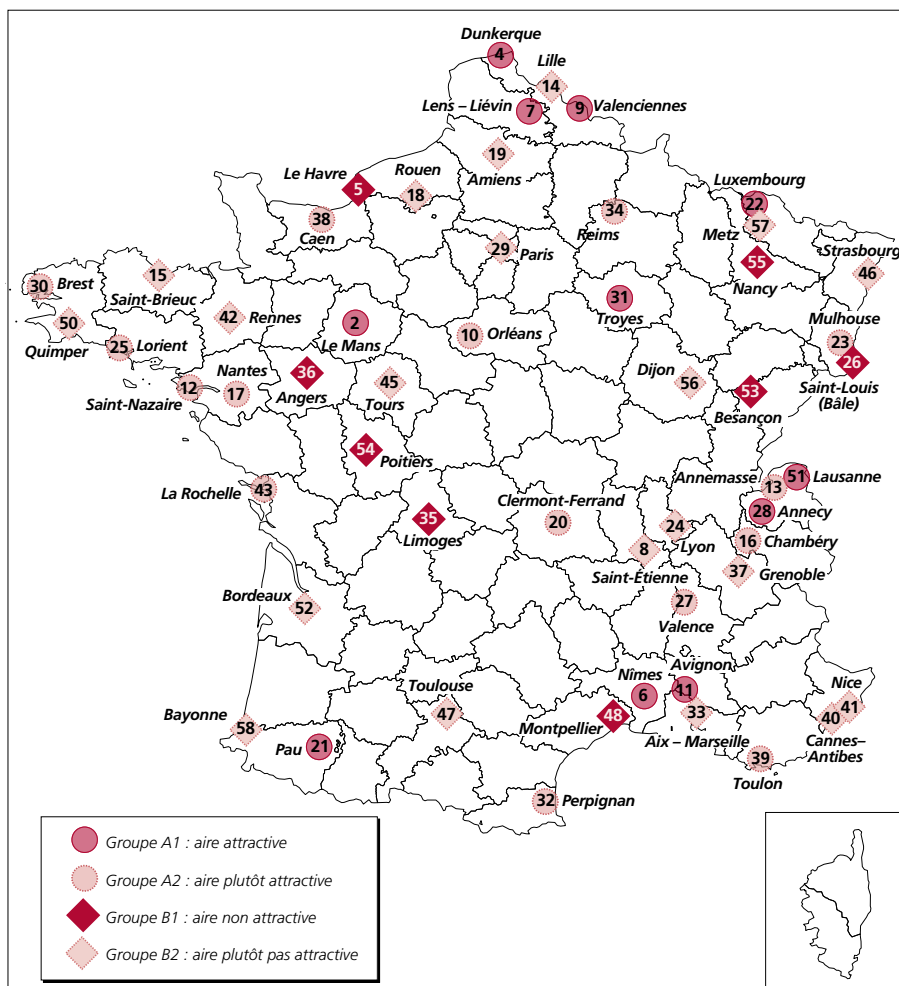
Les agglomérations les plus typiques (des groupes A1 et B1, signalées en rouge foncé sur la carte) sont situées dans diverses régions de France et sont de toutes dimensions (figure 9). Il n'y a donc ni logique régionale, ni effet de seuil.

Dans les onze agglomérations du groupe A1 (« attractif ») (1,74 enfant par femme en moyenne), la fécondité des entrantes est de 1,82 enfant, tandis que les sortantes en ont 1,54 (écart de 0,28). Deux agglomérations sont situées à proximité du Luxembourg et de la Suisse. La « sur-fécondité » des entrantes peut être recherchée du côté des couples de travailleurs frontaliers. Dans ce groupe, se trouvent aussi Le Mans et Dunkerque, respectivement aux 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rangs du classement général des agglomérations.

Dans les dix agglomérations du groupe B1 (« non attractif ») (1,60 enfant/femme en moyenne), les entrantes ont une fécondité plus faible (1,43) que les sortantes (1,69), soit un écart de - 0,26. Ces agglomérations sont de taille un peu plus importante que celles du groupe A1. Deux sont en outre-mer

(15) Les femmes nées et vivant toujours dans l'agglomération considérée, ainsi que les immigrées (nées à l'étranger) venues y vivre, constituent les deux sous-groupes complémentaires. Leur fécondité propre n'entre pas en ligne de compte dans l'analyse.

Figure 9. Fécondité dans les grandes aires urbaines (2021)



**Lecture :** Les chiffres correspondent au classement décroissant de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) dans les 58 plus grandes aires d'attraction des villes. Ainsi la fécondité générale dans l'aire du Mans est parmi les plus élevées en France (2<sup>e</sup> rang) et peut être considérée comme une aire attractive. À l'opposé, l'aire de Nancy présente une fécondité parmi les plus faibles (55<sup>e</sup> rang) et semble non attractive. Les valeurs de l'ICF figurent dans le tableau 3 (1,96 enfant par femme dans l'aire du Mans et 1,42 dans l'aire de Nancy).

**Champ :** Aires d'au moins 200 000 habitants.

**Source :** Insee, recensement de la population 2021.

(Fort-de-France et Saint-Denis), ce qui est révélateur de la sélectivité des migrations depuis et vers l'Hexagone (les femmes quittant l'outre-mer et celles venant y vivre n'ont pas les mêmes caractéristiques), quoique dans un sens inattendu<sup>(16)</sup>. Dans ce groupe se trouvent aussi Poitiers et Nancy, respectivement

(16) On observe une fécondité accrue des natives ayant quitté l'île, alors que ce sont généralement les natives les plus diplômées – donc a priori les moins fécondes – qui émigrent relativement plus souvent (Lottin *et al.*, 2023).

aux 54<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup> rangs du classement général, ainsi que Le Havre malgré un niveau de fécondité relative élevé (5<sup>e</sup> rang).

La distinction entre agglomérations des groupes A2 (« plutôt attractives ») et B2 (« plutôt non attractives ») doit être nuancée car l'écart moyen de fécondité entre « entrantes » et « sortantes » est proche de zéro (+ 0,06 enfant dans le premier groupe et - 0,09 dans le second). La fécondité totale est logiquement un peu plus élevée dans les agglomérations du groupe A2 (1,68) que dans celles du groupe B2 (1,60). Au sein des agglomérations nettement classées comme « plutôt attractives » (groupe A2), les plus fécondes sont Annemasse et Saint-Nazaire (1,73) et Mulhouse (1,70). Sont classées comme « plutôt non attractives » (groupe B2), les agglomérations de plus d'un million d'habitants (Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Lyon, Paris, Toulouse), qui ont un faible niveau d'attractivité (néanmoins, l'écart de fécondité entrantes/sortantes à Aix-Marseille et Paris est peu marqué). Toujours dans ce groupe B2, les agglomérations de plus petite taille et nettement peu attractives, telles que Toulouse et Bordeaux, enregistrent de très faibles taux de fécondité (respectivement classées aux 47<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> rangs avec 1,50 et 1,45 enfant par femme).

Au total, les taux de fécondité observés en 2021 dans les grandes agglomérations de l'Hexagone se situent dans un intervalle compris entre 1,40 et 1,96 enfant par femme (soit un écart de 0,56). En comparaison, l'écart moyen de fécondité entre les communes les plus rurales et les centres urbains les plus denses est de seulement 0,23 enfant par femme.

Dans l'ensemble, cette analyse territoriale fait ressortir deux choses : d'une part, les niveaux de fécondité des grandes agglomérations urbaines varient d'un endroit à l'autre, sans logique géographique hexagonale du Nord au Sud ou d'Est en Ouest (certaines agglomérations étant manifestement plus attractives que d'autres pour des couples voulant avoir plusieurs enfants) ; d'autre part, certains cantons ruraux se démarquent par rapport à leurs voisins (les raisons de l'existence de ces « poches de surfécondité » n'ayant pu être interprétées par cette recherche). La mise à jour de ces contextes localisés met à mal la dichotomie entre rural et urbain. Les déterminants classiques de la fécondité (âge, période, cohorte ; éducation, emploi ; situation de couple, monoparentale...) nécessitent l'examen d'autres facteurs (politiques locales de logement et d'accueil de la petite enfance ; normes parentales localisées ; ambiances résidentielles ; arbitrages relatifs au logement, à l'emploi, à la qualité de vie ; trajectoires résidentielles familiales...). Élucider les raisons pour lesquelles certains territoires, même petits et isolés, demeurent plus féconds, peut aider à identifier des leviers d'action, enjeux pour les politiques publiques.

## Conclusion

Le passage de la fécondité française en dessous du seuil de renouvellement des générations est inexorable. Ses implications démographiques sont cruciales (quoique moindres qu'ailleurs) mais les choix procréatifs des individus ne sont pas contestables et doivent être respectés (Sbaihi, 2024; Zerzan, 2025). Ces évolutions sont liées à des changements de comportements (nouvelles façons de faire couple, rejet des normes procréatives imposées aux femmes), combinés à des transformations sociales (proportion accrue de diplômés du supérieur, crises du logement et de l'emploi) (Damon, 2024). La baisse de la fécondité traverse indifféremment l'ensemble des couches de la société : elle s'est effectuée avec la même force dans les familles à revenus intermédiaires (les moins fécondes) comme dans les plus modestes ou les plus fortunées (les plus fécondes) (Reynaud, 2002). L'écart de fécondité entre villes et campagnes est de même ordre de grandeur que le gradient social, et aucun niveau géographique n'est épargné. Ces contrastes internes à la société française sont, au fond, aussi marqués que ceux qui distinguent les pays européens entre eux. Les politiques publiques et les aides des entreprises pour aider les couples à avoir le nombre d'enfants souhaités, et seulement ceux-ci, doivent donc s'inscrire dans une réflexion de la société tout entière.

## RÉFÉRENCES

- AERTS A.-T.** 2013. La fécondité dans les régions depuis les années 1960. *Insee Première*, 1430. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280932>
- BARBIERI A.** 2025. Note de conjoncture 2025 : Une évolution démographique contrastée entre espaces ruraux et espaces urbains. *Population*, 80(4). <https://doi.org/10.3917/popu.2504.0001>
- BRETON D., BARBIERI M., BELLIOU N., D'ALBIS H., MAZUY M.** 2019. L'évolution démographique récente de la France : une singularité en Europe ? *Population*, 74(4), 409-497. <https://doi.org/10.3917/popu.1904.0409>
- BRETON D., BARBIERI M., BELLIOU N., D'ALBIS H., MAZUY M.** 2020. L'évolution démographique récente de la France : situations et comportements des mineurs. *Population*, 75(4), 467-526. <https://doi.org/10.3917/popu.2004.0467>
- BRETON D., BARBIERI M., BELLIOU N., D'ALBIS H., MAZUY M.** 2024. L'évolution démographique récente de la France : une position singulière dans l'Union européenne. *Population*, 79(4), 427-505. <https://doi.org/10.3917/popu.2404.0427>
- BOUCHET-VALLAT M., TOULEMON L.** 2025. Les Français-es veulent moins d'enfants. *Population et sociétés*, 635. <https://doi.org/10.3917/popsoc.635.0001>
- BRUTEL C.** 2023. En 2021, des déménagements un peu plus nombreux qu'avant la crise sanitaire depuis l'Île-de-France vers les autres régions. *Insee Première*, 1954. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7637352>
- CALOT G.** 1984. Une notion intéressante : l'effectif moyen des générations soumises au risque. *Population*, 39(6), 947-976. <https://doi.org/10.2307/1533042>
- D'ALESSANDRO C., LEVY D., REGNIER T.** 2021. Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations. In *La France et ses territoires. Édition 2021*. Insee Références. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>
- DAGUET F.** 2021. La fécondité baisse moins dans les grandes métropoles. *Insee Première*, 1838. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5040245>
- DAMON J.** 2024. *Les batailles de la natalité. Quel « réarmement démographique ? »* Éditions de l'Aube.
- DAVIE E., NIEL X.** 2012. Mesurer et étudier la fécondité selon le rang de naissance : élaborer une statistique de nombre de naissances et d'âge à l'accouchement par rang. *Insee Documents de travail*, F1205. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1381076>
- DAVIE E., MAZUY M.** 2010. Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement. *Population*, 65(3), 475-511. <https://doi.org/10.3917/popu.1003.0475>
- KULU H., WASHBROOK E.** 2014. Residential context, migration and fertility in a modern urban society. *Advances in Life Course Research*, 21, 168-182. <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2014.01.001>
- KULU H., BOYLE P. J.** 2009. High fertility in city suburbs: compositional or contextual effects? *European Journal of Population*, 25, 157-174. <https://doi.org/10.1007/s10680-008-9163-9>

- LOTTIN A., BRETON D., MARIE C.-V., DAUPHIN S., FLOURY É. 2023. *La mobilité sociale des jeunes aux Antilles et à la Réunion* (rapport de recherche). France Stratégie. <https://hdl.handle.net/20.500.12204/FZMFgIsBhU4QGwadmTBn>
- LUTZ W., TESTA M. R., PENN D. J. 2006. Population density is a key factor in declining human fertility. *Population Environment*, 28, 69-81. <https://doi.org/10.1007/s11111-007-0037-6>
- MASUKUME G., GRECH V., RYAN M. 2024. Sporting tournaments and changed birth rates 9 months later: A systematic review. *PeerJ*. <https://doi.org/10.7717/peerj.16993>
- NATIONS UNIES. 2025. *World Fertility 2024* (rapport n° UN DESA/POP/2024/TR/NO.11). Nations Unies. [https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/undesa\\_pd\\_2025\\_wfr\\_2024\\_final.pdf](https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/undesa_pd_2025_wfr_2024_final.pdf)
- OLIVEAU S., DOIGNON Y. 2016. La diagonale se vide ? Analyse spatiale exploratoire des décroissances démographiques en France métropolitaine depuis 50 ans. *Cybergeo: revue européenne de géographie*, Espace, Société, Territoire, document 763. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27439>
- POINTET J. 2025. Un premier enfant à 29,1 ans en 2023 : un âge qui continue d'augmenter. *Insee Focus*, 356. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8608134>
- REYNAUD D. 2022. *Fécondité selon le niveau de vie : une nouvelle estimation*. Insee Analyses, 72. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6441218>
- RIEDERER B., BEAUJOUAN E. 2024. Explaining the urban-rural gradient in later fertility in Europe. *Population Space and Place*, 30(1). <https://doi.org/10.1002/psp.2720>
- RIEDERER B., BUBER-ENNSER I. 2019. Regional context and realization of fertility intentions: the role of the urban context. *Regional studies*, 53(12), 1669-1679. <https://doi.org/10.1080/00343404.2019.1599843>
- SBAIHI M. 2025. *Les balançoires vides : le piège de la dénatalité*. Éditions de l'Observatoire.
- THÉLOT H. 2025. Bilan démographique 2024. En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise. *Insee Première*, 2033. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8327319>
- TOMKINSON J., BRETON D. 2016. Comment mieux identifier les mères adolescentes dans le recensement français ? Améliorations de la méthode du « décompte des enfants au foyer ». *Cahiers québécois de démographie*, 45(2), 269-293. <https://doi.org/10.7202/1040398ar>
- ZERZAN R. (dir.). 2025. *La véritable crise de la fécondité. La quête du libre arbitre en matière de procréation dans un monde en mutation* [rapport]. UNFPA (Fonds des Nations unies pour la population), État de la population mondiale 2025. <https://www.unfpa.org/fr/swp2025>